



Visite de policiers pour motif recherche une personne prison

Par **marine7614**, le **16/01/2014** à **15:58**

Bonjour, voici la situation : mon ex petit-ami a été condamné à deux ans de prison et il aurait dû y entrer en octobre ; il ne s'est pas présenté. Aujourd'hui des policiers sont venus tambourinés à ma porte, j'ai d'ailleurs cru qu'ils allaient la faire tomber. Je leur ai ouvert, ils m'ont demandé si mon ex était là, je leur ai répondu que non ; ils ont fait le tour de la maison, même regarder dans une boîte sur la table etc... Je leur ai expliqué que l'on était plus ensemble et que je ne savais pas où il pourrait être. Il m'ont répondu que dans ce cas j'avais intérêt à le contacter et lui dire de se présenter sinon ils viendraient tout les jours visiter mon domicile jusqu'à ce qu'il le trouve. Ont-ils le droit de faire ça ? Car je ne suis pas chez moi tout les jours et imaginez un peu l'affiche vis à vis des voisins ... Et même, ce n'est pas agréable je n'ai pas envie de les voir tout les jours... Est-ce que j'ai le droit de les ignorer et ne pas leur ouvrir, avec un peu de chance ils se lasseront ? De plus, je me suis renseignée sur votre site concernant les procédures dans ce cas donc voici quelques précisions : ils ne se sont pas présentés (je ne sais pas s'il y avait d'OPJ), ils n'avaient pas de mandat et ils ne m'ont pas demandé non plus de signer un papier pour autoriser cette visite à mon domicile et il s'agissait plutôt d'une visite et non d'une perquisition, pas de fouille.rnMerci beaucoup pour vos réponses.